

Le Brésil : une grande puissance universitaire ?

Par Sébastien Velut,

Professeur à l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3 PRES Sorbonne Paris Cité.
Directeur de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL).
Directeur du Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine.

Les systèmes universitaires latino-américains connaissent d'importantes évolutions liées à la massification et à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et le Brésil n'échappe pas à ce mouvement. Toutefois, la taille du pays, avec près de 200 millions d'habitants soit environ un tiers de la population latino-américaine, confère au cas brésilien un poids particulier. Surtout, l'ambition du Brésil d'entrer de manière définitive dans le club des pays qui comptent sur la scène internationale, en abandonnant son statut d'éternel pays d'avenir, s'accompagne d'un considérable effort pour renforcer son potentiel de formation supérieure et de recherche. Ainsi, l'annonce faite par la Présidente Dilma Rousseff, en 2011, de multiplier le nombre de boursiers brésiliens à l'étranger, pour atteindre le chiffre de 75 000 boursiers contre environ 5 000 actuellement, grâce au programme "Science sans Frontières"¹, est l'un des signes de cette ambition.

Cette volonté de repousser les frontières est l'une des caractéristiques de la société brésilienne qui a fait reculer au XIX^e siècle les frontières politiques grâce à l'action

efficace de sa diplomatie, préparant ainsi l'avancée du front pionnier. Parti de la région centrale, il a atteint l'Amazonie et s'accompagne non seulement des problèmes bien connus de la déforestation, mais plus largement du déploiement d'activités qui soutiennent la croissance économique. Aujourd'hui ce sont les frontières maritimes qui sont repoussées avec les perspectives d'exploitation du pétrole profond du pré-sal² et la projection du Brésil sur l'Atlantique Sud. Si la société brésilienne se fait dans le mouvement, l'éducation supérieure ne fait pas exception à la règle : il faut faire vite, trouver des solutions, faire preuve d'inventivité, même s'il est difficile d'équilibrer compétitivité économique, équité sociale et efficacité de la dépense.

Le renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche est certes facilité par la rencontre d'une démographie moins pressante, le nombre de jeunes tendant à se stabiliser progressivement, et de la croissance économique. Celle-ci donne les moyens de financer l'enseignement supérieur

Journée Brésil
CampusFrance



Intro

La collection **REPÈRES** de CampusFrance a pour objet de donner la parole aux "penseurs de la mobilité" en France et dans le monde.

Ce nouveau numéro, édité à l'occasion de la journée Brésil organisée par CampusFrance en mars 2012, analyse plus particulièrement l'internationalisation et l'attractivité de l'enseignement supérieur brésilien.

1- Pour le programme "Ciência sem Fronteiras", le gouvernement brésilien investira plus de 3,2 milliards de reais d'ici à 2015, soit environ 1,4 milliard d'euros. <http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/web/csf/acoes-e-investimentos>

2- Le pré-sal est une réserve de pétrole et de gaz profondément enfouie (à environ 6 000 mètres) en deçà d'une couche épaisse de sel, au large des côtes des états de São Paulo, Espírito Santo et de Rio de Janeiro. "Ces gigantesques gisements présalifères pourraient faire du Brésil un des cinq premiers producteurs mondiaux d'or noir dans moins de vingt ans." Source Hors Série Le Monde Bilan du monde 2011.

tout en exigeant une amélioration constante des conditions de formation et d'innovation pour soutenir la compétitivité nationale. Mais les demandes restent considérables, tant pour la formation initiale que pour la formation continue.

L'expansion de l'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur du Brésil est le premier de l'Amérique latine suivant différents critères. Celui du nombre d'étudiants, qui dépasse les 5 millions en 2010 et qui a connu une très rapide croissance depuis une vingtaine d'années, puisqu'ils n'étaient qu'un peu moins de 2 millions au début des années 1990. Celui également de la production scientifique : le Brésil représente environ la moitié des publications scientifiques latino-américaines et son poids dans la production scientifique mondiale est en forte progression, tout en restant modeste. Le Brésil dont les étudiants allaient se former à l'étranger est en train de devenir une destination attractive pour des étudiants en mobilité, mais aussi pour des jeunes docteurs à la recherche d'un post-doc ou d'un premier emploi. Assisterait-on à la combinaison réussie de la massification, porteuse d'ascension sociale, et de la qualité d'un enseignement soutenu par des recherches de pointe ?

La situation est plus complexe. Le système éducatif brésilien est au fond récent par rapport au reste de l'Amérique latine : la tradition universitaire est encore à faire, même si de belles pages ont déjà été écrites, alors que le temps des universités se mesure en siècles en Europe et même dans l'Amérique hispanique. En effet, si dans les colonies espagnoles les ordres religieux ont assez rapidement mis sur pied des universités, destinées principalement à l'étude de la

théologie, de la philosophie et du droit, les élites brésiliennes se formaient à Coimbra au Portugal. Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle, lorsque la famille impériale s'installe au Brésil, qu'un système d'enseignement supérieur s'organise peu à peu, sur le modèle napoléonien, c'est-à-dire d'enseignements pragmatiques dispensés dans des écoles ou des facultés spécialisées (médecine, ponts et chaussées) sans lien fondamental avec la recherche.

Bien que le Brésil indépendant s'organise sous l'influence du positivisme d'Auguste Comte, que rappelle encore la devise nationale "Ordre et Progrès", l'instauration d'universités se fait attendre tout au long du XIX^e siècle. Ecoles et facultés spécialisées se multiplient, élargissent leurs champs de formation, notamment à l'agronomie et à la géologie. À dire vrai, les tenants même du positivisme estiment que le Brésil n'est pas encore mûr pour avoir une université, ou que celle-ci ne formerait pas les hommes dont le pays aurait besoin. Il s'agit d'une des vieilles critiques aux universités, souvent entendue en Amérique latine : leur propension à former des diplômés inutiles, désireux d'entrer au plus vite dans la fonction publique ou la vie politique, plutôt que de participer aux efforts productifs bien plus utiles à la nation. Une fois encore, l'esprit pionnier est là.

Ce sont pourtant les pionniers de São Paulo, capitale économique en plein essor, qui sont à l'origine d'une des premières universités brésiliennes : l'Université de São Paulo (USP), fondée en 1934 et qui fait appel à la coopération internationale pour construire, à partir de rien, une université de plein droit. De jeunes professeurs français plein d'avenir sont invités à occuper les premières chaires de cette institution.

Ils se nomment, entre autres, Roger Bastide, Pierre Monbeig, Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel. Leur séjour au Brésil fut un tournant décisif dans leur carrière, qui amena ensuite Pierre Monbeig à fonder à Paris l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine (IHEAL). La Faculté de Lettres et de Philosophie resta longtemps sous influence française, comme en témoigne l'ancien Président Fernando Henrique Cardoso (1995-2003), titulaire d'un doctorat de sociologie à l'Université de São Paulo qui fit une partie de sa carrière en France.

Cette fondation emblématique, surtout parce que l'USP est devenue la plus importante du Brésil, est le début d'un mouvement plus général de créations universitaires de renforcement du système national d'enseignement supérieur et de recherche. En 1951, sont créées deux institutions essentielles : le CNPq (Conseil National de la recherche rebaptisé Conseil national de développement scientifique et technique) et la CAPES (Commission de perfectionnement du personnel de l'enseignement supérieur). Le premier, devenu une agence du Ministère de la science et de la technologie dans les années 1980, joue un rôle d'orientation et de financement de la recherche, la seconde de financement des formations des étudiants avancés et des enseignants du supérieur et, de plus en plus, d'évaluation. Toutefois, l'État brésilien hésite entre la nécessaire promotion de la science pour soutenir l'expansion économique et la méfiance à l'égard des universités soupçonnées, par les gouvernements autoritaires, de constituer une menace politique. Ainsi, l'université du District Fédéral, devenue Université Nationale de Brasília, fondée en 1962 sous l'impulsion de son premier recteur Anísio Teixeira et de l'anthropologue Darcy Ribeiro, fit l'objet dès 1964 d'une

intervention militaire musclée qui aboutit à l'arrestation du recteur et de ses proches collaborateurs. Pourtant, quelques années plus tard, le même régime militaire reconnaissait l'autonomie universitaire pour favoriser les formations de haut niveau.

À partir du retour de la démocratie, la Constitution de 1988 réaffirme non seulement la liberté universitaire, mais plus généralement celle d'enseigner et d'apprendre dans un esprit de démocratisation de l'éducation en général, dans un pays encore marqué par l'analphabétisme. Ces principes sont consacrés par la loi d'orientation sur l'éducation de 1996 qui réaffirme la liberté d'apprendre, d'enseigner, de faire des recherches et de divulguer des connaissances comme des éléments fondamentaux de la liberté d'expression et d'opinion. Elle fixe également des montants minimaux de financement de l'éducation par les différents niveaux de gouvernement. Sous le mandat du Président Lula (2003-2011) des mesures visent à élargir l'accès à l'enseignement supérieur. Comme se plaît à le rappeler l'ancien ouvrier-président, c'est sous son autorité qu'ont été créées dix-sept nouvelles universités publiques, situées pour la plupart dans des régions encore mal desservies ce qui porte le total des universités publiques à près de cent dont la moitié sont des universités fédérales et l'autre moitié des universités des états.

Ainsi la métropole de São Paulo est dotée de deux nouvelles universités : l'Université nationale de l'ABC destinée aux municipes ouvriers de la banlieue Sud et l'antenne de l'Université de São Paulo dans les quartiers populaires de l'Est (USP-LESTE). Les états n'ayant pas d'universités se dotent de nouvelles institutions : c'est le cas du Roraima, en Amazonie (2005), de l'Alagoas, dans le Nord-Est (2006).

De façon emblématique, la création de l'Université de l'Intégration latino-américaine (UNILA) est décidée en 2007 à la triple frontière du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay avec l'aide de l'entreprise binationale d'Itaipu, qui gère le gigantesque barrage binational. Encore à ses débuts, elle accueille des étudiants des trois pays qui partagent les mêmes programmes et doivent surtout apprendre à mieux se connaître. Les universités deviennent ainsi des outils d'aménagement du territoire.

Les principes du système actuel

Le système actuel repose sur une offre diversifiée de formation où coexistent des universités publiques nationales, des universités publiques dépendant des états fédérés et de nombreux établissements privés d'enseignement supérieur pouvant être soit des universités, c'est-à-dire des institutions combinant formation et recherche, soit différents types d'établissements offrant des formations mais ne disposant pas d'activités de recherche. C'est cette variété et la mobilisation des différents niveaux de gouvernement qui a permis la massification de l'enseignement supérieur en élargissant la palette des formations disponibles, des localisations et des horaires.

Toutefois, même si les universités publiques sont censées animer l'ensemble du système, elles sont loin d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants. En 2010, sur les 5 millions d'inscrits dans le supérieur en premier cycle de diplôme (*graduação*), 2,8 millions l'étaient dans des universités, les autres étudiants fréquentaient d'autres types d'établissements du supérieur. Les 2,8 millions d'étudiants universitaires, se répartissaient de façon à peu près égale entre universités publiques et universités

privées. Avec 1,4 million d'étudiants, ce sont les universités publiques qui bénéficient des fonds publics, proposent une éducation gratuite, disposent des enseignants les mieux formés et ont généralement les meilleurs résultats en termes de recherche, même si certaines universités privées peuvent les concurrencer dans certains domaines.

C'est dire qu'une fraction seulement des étudiants brésiliens bénéficient de l'éducation supérieure publique. La plupart d'entre eux doit avoir recours à des formations payantes et dans des établissements moins prestigieux que les grandes universités publiques, qu'elles dépendent directement de l'Etat fédéral ou des états fédérés. S'il peut s'agir d'un choix positif pour certains étudiants, qui voient, parfois avec raison, dans les universités publiques des organismes très bureaucratiques, il s'agit bien plus souvent d'un choix par défaut résultant de l'échec au concours d'entrée. Celui-ci, dit *vestibular*, est extrêmement sélectif : le taux de succès est de l'ordre de 10 % et varie peu d'année en année. Malgré l'augmentation du nombre de places offertes à l'inscription, les candidats sont de plus en plus nombreux et témoignent du désir des jeunes brésiliens de se former. Ce système est critiqué, car il bénéficie aux jeunes ayant suivi un parcours dans le secondaire dans des établissements privés qui obtiennent les meilleurs résultats au *vestibular*, alors que les élèves des lycées publics réussissent moins bien. Ces inégalités affectent notamment les populations afro-descendantes, nettement sous-représentées dans les universités malgré l'existence de programmes spécifiques en leur faveur.

Le système est surtout réputé pour ses formations avancées (Master et Doctorat), régulièrement évaluées par la CAPES



qui attribue et publie ses notes, tout comme elle évalue les chercheurs et leurs publications. Les possibilités de financement venant de l'Etat fédéral, des états fédérés qui disposent de leurs propres agences de financement, des grandes entreprises, la capacité des chercheurs brésiliens à s'insérer dans des projets internationaux comme le 7^e PCRD¹, les bourses attribuées par la CAPES pour des semestres de recherche ou des séjours à l'étranger concourent à la productivité de la recherche brésilienne. Il ne faut pas s'étonner que le Brésil attire nombre de jeunes docteurs qui peuvent non seulement exercer leurs talents de chercheurs mais aussi s'insérer dans des projets stimulants de créations de nouvelles universités et participer ainsi de l'esprit pionnier brésilien.

Les frontières sont-elles atteintes ? Sans doute pas encore. Le Brésil peut espérer consolider encore sa position dans le domaine de la recherche. Il est déjà un partenaire avec lequel les relations sont équilibrées en termes d'échange et de financement : c'est le cas avec la France, des projets de recherche CAPES-COFECUB, du programme de

publications scientifiques franco-brésilien Saint-Hilaire, du collège Santos Dumont plutôt orienté vers la formation et la recherche dans le domaine de l'ingénierie. Des chaires ont été ouvertes pour accueillir des professeurs étrangers, particulièrement dans l'Etat de São Paulo.

Il reste sans doute un effort à faire pour ouvrir encore davantage les possibilités de formation aux jeunes brésiliens en améliorant la couverture territoriale et les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur et en démocratisant davantage le système d'enseignement supérieur. Toutefois, l'effort réalisé est déjà considérable. Le budget de la CAPES qui avait déjà doublé entre 2004 et 2009 va encore croître et la création de nouvelles universités publiques a représenté un effort sans précédent. Les gouvernements des états participent également de cet effort. C'est tout le Brésil qui investit dans la formation supérieure, la recherche et les échanges scientifiques internationaux : un pari risqué peut-être, mais un pari indispensable pour s'affirmer comme grande puissance et enclencher une transformation en profondeur de la société.



1- Programme Cadre de Recherche et Développement, instrument communautaire de financement de la recherche et de l'innovation en Europe pour la période 2007-2013.

◆ Biographie

Sébastien Velut



Sébastien Velut est professeur de géographie à l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle (PRES Sorbonne Paris Cité), directeur de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine et du Centre de Recherche et de documentation sur l'Amérique latine. Spécialiste des questions de développement en Amérique latine, il s'intéresse plus particulièrement aux pays du Cône sud auxquels il a consacré plusieurs ouvrages et de nombreux articles.

◆ Biblio

- **HELGIO T. GUADILLA C. (2008)**
Pensadores y Forjadores de la Universidad Latino Americana.
CENDES, IESALC-UNESCO, pp. 561-601.
- **DIAS SOBRINHO J. and REGINA FERREIRA DE BRITO M. (2009)**
Higher education in Latin America and the Caribbean 2008.
Caracas: IESALC-UNESCO, pp. 235-254.
- **FILLIATREAU G. (2010)**
Rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques
- **ROLIM C. and SERRA M. Paraná's Regional Steering Committee (2010)**
"The State of Paraná, Brazil: Self-Evaluation Report",
OECD Reviews of Higher Education in Regional and City Development,
IMHE. www.oecd.org/dataoecd/24/53/45420606.pdf
- **STALLIVIERI L. (2011),**
O sistema de ensino superior do Brasil,
document en ligne. Université de Caxias do Sul.
- **SCHWARTZMAN S. (2006) "A universidade primeira do Brasil: entre intelligentsia, padrão internacional e inclusão social".**
Estudos Avançados.
USP, pp. 161-189
- **GUIMARÃES A. S. A. (2003) "Acesso de negros às universidades públicas".**
Cadernos de Pesquisa,
n° 118, pp. 247-268.
- **Sites Internet :**
www.inep.gov.br
www.capes.gov.br

Directeur de la publication

Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité de rédaction

Béatrice Khaïat, Directrice déléguée, Véronique Mathelin, Chargée de mission,
Anne Benoit, Responsable des études

Édition

Anne Benoit
anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression, diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance

79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00

Les Repères CampusFrance sont imprimés sur papier
PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mars 2012

ISSN 2117-8569

